



PROMOTIONS INTERNES 2012



Les critères de promotion interne ont été validés en Commissions Administratives Paritaires du 15 novembre 2011. Les formulaires ont été envoyés à l'ensemble des collectivités le 21 novembre 2011.

[» Lire la suite](#)

CALENDRIER DES CAP – CTP 2012



Le calendrier des séances des Commissions Administratives Paritaires et Comités Techniques Paritaires pour l'année 2012 est disponible sur le site.

[» Lire la suite](#)

REFORME DES CADRES D'EMPLOIS DE CATEGORIE B – POURSUITE DE LA PHASE D'APPLICATION



Après les techniciens, animateurs, éducateurs des APS et les chefs de service de police municipale territoriaux, la réforme de la catégorie B est devenue applicable aux cadres d'emplois :
- des assistants et assistants qualifiés territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques (décret n° 2011-1642 du 23/11/2011) à compter du 01/12/2011,

Cette réforme devrait continuer à s'appliquer progressivement, tout au long de l'année 2012, à l'ensemble des cadres d'emplois de catégorie B, au rythme de la parution des décrets.

[» Lire la suite](#)

HAUSSE DU SMIC



Le gouvernement annonce une hausse du SMIC pour le 1er décembre 2011. En conséquence devra être mis en œuvre pour la paie de décembre le dispositif d'indemnité différentielle prévue par le décret n°91-769 du 2 août 1991.

Cette indemnité contribuera à augmenter les plus bas salaires de 27,88€.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS PUBLICS : LE DECRET ENFIN PUBLIE



La loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique avait introduit le cadre permettant le financement par les collectivités locales des complémentaires santé pour leurs agents.

Le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 vient déterminer les modalités de participation et de choix des prestataires en vu de cette protection sociale complémentaire.

» [Lire la suite](#)

CONCOURS & EXAMENS PROFESSIONNELS : CALENDRIER 2011 – 2013 DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS ORGANISES PAR LES CDG DE LA REGION CENTRE ET DE L'ILE DE FRANCE



Le calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels organisés par les centres de gestion de la Région Centre et de l'Île de France vient d'être mis à jour pour la période 2011 à 2013. Il peut être consulté sur le site internet du centre de gestion du Loiret : www.cdg45.fr.

Suite à la réforme de la catégorie B, ce calendrier 2011 – 2013 intègre les nouveaux concours et examens professionnels des filières technique, sportive, de la sécurité et de l'animation. Lorsque tous les décrets d'application de cette réforme seront parus, ce calendrier sera donc susceptible d'être à nouveau modifié.

Pour rappel, l'inscription à un concours ou à un examen professionnel est une démarche individuelle de

l'agent. Elle est distincte de l'inscription à une préparation. Le retrait d'un dossier d'inscription doit se faire directement auprès du centre de gestion organisateur. Et il est impératif de respecter les dates de retrait et de dépôt indiquées dans le calendrier sous peine de voir sa demande d'inscription rejetée.

Le service Concours du centre de gestion du Loiret se tient à la disposition de tous les agents pour renseigner sur les conditions d'inscription et les épreuves des concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale.

[» Lire la suite](#)

COTISATIONS CENTRE DE GESTION



A compter du 1er janvier 2012 la cotisation additionnelle augmente. Ainsi les cotisations du Centre de Gestion du Loiret seront :

Cotisation obligatoire inchangée : 0.68

Cotisation additionnelle : 0.25 (contre 0.22 depuis 1er janvier 2010)

Pour l'adhésion à la Médecine Préventive, la cotisation de 0.30 est également inchangée.

CNRACL – ACCELERATION DE LA REPRISE DES CARRIERES

RAPPEL : Vous avez jusqu'au 20 décembre 2011 pour la reprise des carrières de vos agents CNRACL qui sont nés entre 1er janvier 1961 et le 31 décembre 1986.

Pour cela, rendez-vous sur le site de la CNRACL www.cnracle.fr pour mettre à jour vos agents.

Si vous rencontrez des problèmes pour la mise en œuvre, vous pouvez joindre Mme CAPELLE au 02.38.75.85.26 ou Mme LAURENT au 02.38.75.85.33.

[» Lire la suite](#)

REORGANISATION DU SERVICE GESTION DES CARRIERES ET DES ORGANISMES PARITAIRES

A compter du 1er décembre 2011, une nouvelle organisation du service est mise en place.

[» Lire la suite](#)

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous avez le droit d'exercer un pouvoir d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire ou envoyer un mail au [responsable du site](#).

[Se désabonner](#)
